



Rudolf Ramsauer,  
directeur

*L'Assemblée fédérale a élu au Conseil fédéral des personnalités ayant de grandes compétences économiques et de chefs d'entreprise ainsi qu'une grande expérience internationale. Ces décisions tiennent aussi compte*

### *Besoin d'un gouvernement fort*

*du résultat des élections fédérales pour la composition du nouveau gouvernement et maintiennent le système de «concordance». Ainsi, le Parlement a choisi la voix de la raison. C'est encourageant. Car au début de cette nouvelle législature, notre pays se trouve confronté à de grands défis économiques et de politique sociale. Nous avons maintenant de bonnes perspectives de pouvoir entreprendre les réformes nécessaires et de les mener à bien. La Suisse a besoin d'un Conseil fédéral fort! Les milieux économiques soutiendront le nouveau gouvernement autant qu'ils le pourront.*

@ rudolf.ramsauer@economie.suisse.ch

## Risques à l'exportation: rendre notre législation concurrentielle

**La Garantie contre les risques à l'exportation (GRE) contribue à la diversification des débouchés et à l'universalité de nos relations économiques. Actuellement, ses prestations ne permettent plus aux entreprises suisses de lutter à armes égales avec leurs concurrents étrangers. L'adapter, c'est à la fois améliorer un instrument essentiel de la promotion des exportations et soutenir l'économie domestique.**

Tel est en substance le constat du Conseil fédéral, qui a décidé de moderniser la GRE. Une procédure de consultation sur ce projet vient d'être lancée.

### **La GRE est perfectible**

Ces dix dernières années, les entreprises suisses ont pu exporter plus aisément pour environ 25 mrd de francs avec le soutien de la GRE. On considère que celle-ci génère une contribution directe et indirecte au PIB de quelque 5 mrd de francs par année. Si les garanties accordées ne couvrent guère plus de 3% du total des exportations, sans la GRE, il serait difficile d'ouvrir ou de conserver certains marchés difficiles mais stratégiques. Une bonne moitié de ces garanties facilite la conclusion d'affaires de moins de 1 million; contrairement à une idée fautive, la GRE s'adresse

donc aussi aux PME. A la fin de 2002, ses engagements totaux s'élevaient à quelque 8,5 mrd de francs. Durant ces dix dernières années, la GRE a montré qu'elle était capable de s'autofinancer à long terme.

La GRE ne couvre pas le risque de l'acheteur privé, ce que font toutes les institutions de garantie étrangères. L'exclusion de cette couverture portait moins à conséquence lorsque le commerce avec l'Est et les pays en voie de développement se cantonnait principalement à la sphère publique ou passait par des banques d'Etat. Avec la juste transition de



Florent Roduit,  
membre de la Direction

ces pays vers une économie de marché, la part des exportations que la GRE peut assurer va donc s'amenuisant. Ainsi, les conditions d'assurance plus restrictives que celles pratiquées à l'étranger affectent aujourd'hui la compétitivité des exportateurs suisses.

### **De la GRE à l'ASRE**

Le projet de révision prévoit les éléments principaux suivants: d'abord, la nouvelle «Assurance suisse contre les risques à l'exportation ASRE» couvrira aussi

les risques de l'assureur privé; ensuite, les principes régissant l'institution seront l'autofinancement à long terme, la subsidiarité de l'offre et la compétitivité des prestations sur le plan international. Enfin, la future ASRE sera une institution de droit public où la défense des intérêts de la Confédération sera garantie, notamment à travers la fixation possible d'un plafond d'engagement.

### **Position d'economiesuisse**

Tous les pays concurrents de la Suisse soutiennent leur économie d'exportation par le biais d'assurances publiques contre les risques à l'exportation. La Suisse n'a donc pas d'autre choix que de proposer également une assurance efficace.

L'offre actuelle de notre GRE est moins large que celle des pays concurrents. L'économie d'exportation est ainsi désavantagée et ce désavantage croît en raison de la juste tendance à la privatisation de secteurs jusqu'ici publics, dans les pays classiques des exportations bénéficiaires de la GRE. Il est donc nécessaire de reconsidérer aujourd'hui cet instrument; economiesuisse salue donc la volonté du chef du Département fédéral de l'économie et du gouvernement de le réviser et de le moderniser.

La nouvelle «Assurance du ris-

suite page 2

### **Point fort**

Situation conjoncturelle: après une année difficile, economiesuisse s'attend avec une légère reprise pour l'année 2004

Page 2 ▶

### **Blackout**

Des raisons techniques mais aussi juridiques expliquent la panne d'électricité ayant touché l'Italie.

Page 3 ▶

### **Réforme fiscale**

La réforme de l'imposition des entreprises part en consultation. Pour economiesuisse, les aspects favorables à la croissance doivent l'emporter.

Page 4 ▶

### **Portrait d'une PME**

Malgré le sras, l'agence de voyage Globetrotter a maintenu son chiffre d'affaires en misant sur le tourisme individuel.

Page 7 ▶

# Renforcer le potentiel de croissance de la Suisse

Lors de la conférence de presse du 20 novembre 2003, **economiesuisse** a présenté son rapport sur la conjoncture et défini les priorités de politique économique pour l'année qui vient.

L'année 2003 est une année difficile pour l'économie suisse; le produit intérieur brut réel va marquer un recul estimé à 0,3 pour cent. En cette fin d'année, la conjoncture est toujours caractérisée par une certaine faiblesse, mais les signes de reprise se multiplient.

## La reprise en point de mire

Rudolf Walsler, responsable des questions économiques d'economiesuisse, voit pour la première fois dans les chiffres d'exportation une lueur d'espoir de reprise plus soutenue suivant les branches. En revanche, les importations sont toujours en recul et la consommation privée est inégale. L'accalmie enregistrée en ce qui concerne les investissements



Rudolf Walsler détaille les aspects conjoncturels.

des entreprises dure toujours et le marché du travail est encore marqué par la faiblesse conjoncturelle. Les prix à la consommation et à l'importation sont relativement stables, ce qui est positif. En outre, un regard sur les autres pays industrialisés vient alimenter l'espoir de reprise imminente. De même,



Rudolf Ramsauer présente l'agenda politique.

aux Etats-Unis, on s'attend à une croissance réelle de l'ordre de 3,5 à 3,9 pour cent. Dans la zone euro en revanche, le redressement pourrait être freiné par la force de l'euro. Mais là aussi, economiesuisse est confiante et pense que les forces de croissance l'emporteront l'année prochaine. On peut donc s'attendre pour 2004 à un certain essor de l'économie mondiale.

## Croissance totale moyenne

La demande privée de biens de consommation n'augmentera que modérément dans le pays en raison d'augmentations de salaires assez faibles. La conjoncture est toujours en recul dans le secteur de la construction et le marché du travail reste contracté. Pour 2004, economiesuisse s'attend à un taux de chômage moyen de 3,8 pour cent, ce qui correspond à environ 150 000 chômeurs inscrits. Ce qui ne l'empêche pas de tabler sur une croissance économique de 1,2 à 1,8 pour cent.

## Pierre d'achoppement: la hausse des dépenses

La marche de la conjoncture interne sera également influencée par les conditions-cadre de la politique économique. Afin de résoudre le problème des coûts bureaucratiques, qui consti-

tuent un frein à la croissance, il faut s'attaquer plus résolument et de manière plus ciblée aux charges administratives des entreprises. A cet égard, divers projets importants figurent au programme 2004. En tête de l'agenda politique présenté par le directeur d'economiesuisse, Rudolf Ramsauer, figurent le paquet fiscal ainsi que les programmes d'allègement I et II. «Ces deux projets revêtent une importance décisive pour notre pays, tant sous l'angle de la politique financière que de la politique de la croissance. Ceux qui pensent qu'il serait possible, suite au «oui-mais» exprimé par le Conseil fédéral, de rejeter l'ensemble du paquet fiscal, puis d'en ficeler rapidement un nouveau, se trompent...»

## Plusieurs réformes s'imposent

Il importe aussi d'intervenir dans le domaine de l'imposition des sociétés en supprimant la double imposition des bénéfices et en créant des incitations fiscales dans le domaine de la participation des travailleurs et du transfert des entreprises. Il faut aussi s'atteler à l'ouverture des marchés d'infrastructures et réformer le domaine agricole dans le sens d'une plus grande ouverture du marché. En matière de formation, il y a lieu de poursuivre les efforts dans le domaine des hautes écoles spécialisées. Quant à notre système scientifique, il a besoin d'urgence de renouveler ses forces d'encadrement. Par ailleurs, l'assainissement des caisses publiques de pension est un autre défi de politique financière sur lequel economiesuisse entend s'engager fortement.

Vous trouverez le communiqué et les informations détaillées sur ces différents dossiers sur notre site Internet.

 [www.economiesuisse.ch](http://www.economiesuisse.ch)

que d'exportation» ne doit pas conduire à un subventionnement des entreprises. A cet égard, il est à saluer que le projet de révision ancre clairement dans ses principes la subsidiarité de l'offre et l'autonomie financière.

L'instrument mis en place sera complexe. Son bon fonctionnement et son succès dépendront de nombreuses questions (entre autres l'appréciation de la solvabilité et du risque, le niveau des primes) qu'il s'agit d'appréhender avec soin. economiesuisse le fera en procédant à une large consultation de ses membres, puis de ses organes dirigeants. Une séance d'information sera organisée pour les membres intéressés en janvier.

 [florent.roduid@economiesuisse.ch](mailto:florent.roduid@economiesuisse.ch)

## World Business Award

### Prix pour honorer les efforts des entreprises afin d'éradiquer la pauvreté

Le Programme des Nations Unies pour le développement, la Chambre de commerce internationale (ICC) et l'International Business Leaders' Forum lancent un appel mondial en vue d'attribuer de nouveaux prix honorant les efforts des entreprises du secteur tant public que privé visant à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Les huit Objectifs du Millénaire pour le développement visent à réduire la pauvreté, la faim et la maladie, obtenir des améliorations tangibles de l'éducation, des soins de santé, de l'eau potable, des abris et la protection de l'environnement.

Les prix seront décernés lors du Congrès mondial de la Chambre de commerce internationale à Marrakech (Maroc) en juin 2004.

La date limite de présentation des candidatures est fixée au 9 janvier 2004. Pour plus d'informations et obtenir les documents de candidatures, nous vous prions de consulter le site:

 [www.iccwbo.org/awards](http://www.iccwbo.org/awards)

 [www.icc-switzerland.ch](http://www.icc-switzerland.ch)

# Aspects de croissance seuls décisifs

**economiesuisse** salue l'ouverture de la procédure de consultation sur la réforme de l'imposition des sociétés.

La réforme de l'imposition des sociétés envisagée est une réforme structurelle attendue depuis longtemps qui doit lever une lourde hypothèque, celle de la double imposition économique des bénéficiaires, un handicap pour la place économique suisse. **economiesuisse** va analyser de près les différentes options présentées et les évaluer en regard de leur contribution à la croissance économique. A son avis, seul peut entrer en considération un modèle simple, ayant un maximum d'impact sur la croissance, qui s'autofinance très largement et favorise l'emploi.

## Abolition de la double imposition

Les milieux économiques ont présenté il y a deux ans des

propositions de réforme dans une prise de position. Il s'agit de soulager l'actionnaire en exonérant tous ses dividendes de la double imposition, tant au niveau fédéral que cantonal. L'autonomie tarifaire des cantons serait préservée. La mise en œuvre de cette réforme nécessite un échéancier concret débouchant sur l'abolition totale de la double imposition. Il y aurait lieu de prévenir les éventuelles «tracasseries» juridiques pouvant résulter par exemple de la liquidation partielle indirecte en apportant dans la loi des précisions qui seraient dans l'intérêt de la sécurité du droit.

## Faciliter la succession des entreprises

Le Parlement a confié il y a trois ans déjà au Conseil fédéral le mandat de présenter un projet sur la réforme de l'imposition des sociétés. Il s'agissait notamment de ré-

soudre le problème aigu de la double imposition économique des bénéficiaires et de faciliter la succession des entreprises. Ces problèmes concernent surtout les petites et moyennes entreprises.

## Réforme rapide demandée

Au printemps dernier, le Parlement s'est prononcé nettement, pour la première fois depuis deux ans, en faveur d'une réforme rapide et il a confirmé que le projet ne devait pas contenir d'impôt sur les gains de participation. Un tel projet nuirait à la croissance et entraînerait des conséquences négatives pour les caisses publiques. C'est ce qu'a confirmé un avis d'experts formulé à l'intention de l'Administration fédérale des contributions.



pascal.gentinetta@economiesuisse.ch

# economiesuisse: fusion achevée

**Le 24 novembre 2003, les membres du Vorort et de la sdes, réunis à Zurich, ont décidé de dissoudre leurs deux associations et d'en transférer les actifs à la Fédération des entreprises suisses, economiesuisse. L'assemblée des membres d'economiesuisse qui s'en est suivie a approuvé un nouveau régime de cotisations.**

Ueli Forster, président d'economiesuisse, a pu saluer environ 130 membres du Vorort et de la sdes au Kongresshaus de Zurich à l'occasion de ce qu'on peut qualifier de dernier acte de ces deux associations riches d'une longue tradition. Le principal point à l'ordre du jour était la dissolution des deux associations et le transfert de leurs actifs et de leurs passifs à economiesuisse.

## Fin du régime transitoire

Comme l'a expliqué M. Forster au début de l'assemblée, le régime transitoire en vi-

gueur depuis trois ans, qui a vu subsister côte à côte ses deux associations, le Vorort et la sdes, devait prendre fin. En déclarant leur accord, tous les membres du Vorort et de la sdes à ce jour deviendraient à l'avenir membres directs d'economiesuisse. Les statuts et le règlement d'economiesuisse avaient déjà été mis au point à l'occasion de la «Journée de l'économie».

## Forte participation

M. Forster a constaté avec satisfaction que la forte participation des membres permettait de dépasser nettement le quorum. Les assemblées étaient donc aptes à prendre des décisions et qu'il était ainsi possible de franchir la dernière étape, celle de la dissolution des anciennes associations. Dans un premier temps, les membres du Vorort, puis ceux de la sdes, ont décidé à l'unanimité et sans abstention de dissoudre leur association.

Lors de l'assemblée des membres d'economiesuisse qui s'en est suivie, le nouveau régime de cotisations a été approuvé sans opposition, avec une abstention.

## Exploiter les chances qui s'offrent pour l'avenir

Les principaux défis qu'economiesuisse aura à relever, selon les termes d'Ueli Forster, sont le renforcement de l'initiative individuelle dans l'économie, la suppression des «béquilles étatiques», la création d'espaces de liberté pour les entreprises et la compensation des handicaps dont souffre notre économie, de par sa petitesse, par la flexibilité et l'innovation. Il importe de penser global et de ne pas tomber dans le piège de la mentalité de réduit.



bernhard.buehler@economiesuisse.ch

## Exploiter les possibilités de réforme

**Le nouveau Conseil fédéral doit renforcer la Suisse**

Le Parlement a saisi la chance qui s'offrait à lui d'adapter la composition du gouvernement aux résultats des élections du 19 octobre. C'est ainsi la voie de la raison qui a été choisie. Il y a de bonnes chances que les réformes nécessaires soient engagées. La Suisse et son économie pourront ainsi être renforcées. Les milieux économiques soutiendront le



nouveau gouvernement dans toute la mesure du possible et l'encourageront à réaliser les réformes qui s'imposent. Car notre pays sera confronté à de grands défis au cours de la prochaine législature.

Il s'agira de remettre la Suisse sur la voie de la croissance durable. Cela passe par la maîtrise des dépenses dans le budget de la Confédération. La charge fiscale ne doit plus augmenter. De profondes réformes sont nécessaires, en particulier dans le domaine des assurances sociales. Si la Suisse veut parvenir à s'imposer dans la concurrence internationale, de nouvelles étapes de libéralisation doivent être rapidement franchies. En outre, il sera de plus en plus important que nous disposions d'un système de formation et de recherche performant. Par ailleurs, la Suisse devra défendre ses intérêts de manière encore plus efficace sur le plan international.

## Mots d'ordre

Le Comité d'economiesuisse propose les mots d'ordre suivants pour les votations fédérales du 8 février:

**Oui** au contre-projet à l'initiative Avanti

**Oui** à la révision du droit de bail (loyers)

# Votation: mobilité sur mesure

**Le 8 février 2004, la population votera sur le contre-projet du Parlement à l'initiative Avanti. economiesuisse soutient le contre-projet.**

Le contre-projet à l'initiative Avanti vise à adapter aux besoins actuels le réseau de routes nationales et l'infrastructure de transports dans les agglomérations.

Il exige que la Confédération s'emploie à faire en sorte que la capacité des infrastructures de transports soit appropriée. Il contraint le Conseil fédéral à soumettre dans un délai d'un an un programme de constructions dont les priorités sont les suivantes:

■ Achèvement du réseau de routes nationales

■ Extension des capacités du réseau de routes nationales

■ Introduction de mesures visant à améliorer le trafic dans les agglomérations.

Le financement du programme passera par un nouveau fonds dépourvu de personnalité juridique propre, mais doté d'une comptabilité propre (tout comme le fonds FTP pour les grands projets ferroviaires). Ce fonds sera alimenté par une part des recettes affectées provenant des carburants (impôt sur les huiles minérales et vignette autoroutière). Cela évitera que ces ressources soient utilisées à d'autres fins et stabilisera parallèlement le financement des travaux. economiesuisse soutient le contre-projet, car une infrastructure de transports efficace constitue

un atout essentiel pour une place économique. Cependant, il faudra veiller à ce que seuls les projets répondant à un besoin réel et propres à optimiser l'efficacité de la place économique soient réalisés. Il s'agit essentiellement de prévenir que le trafic d'agglomération se mue en tonneau des Danaïdes. Il revient toujours aux villes et aux cantons de couvrir l'essentiel des coûts dans ce domaine. Pour s'assurer que les villes et les cantons n'outrepassent pas les besoins effectifs, il faut les faire participer dans une large mesure aux coûts. Enfin, le fonds ne doit pas exclure le recours à des modèles de financement privé lorsqu'ils se révèlent pertinents.

@ peter.hutzli@eonomiesuisse.ch

# Le black-out en Italie plaide en faveur d'une ouverture du marché

**Le 25 novembre dernier, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a présenté les résultats de son enquête sur la panne de courant qui a frappé l'Italie deux mois auparavant.**

L'OFEN situe les causes profondes du black-out en particulier dans les contraintes techniques et légales régissant l'exploitation du réseau; il propose différentes mesures qui, dans l'ensemble, vont dans la bonne direction, en soulignant la nécessité d'une libéralisation et en favorisant l'accélération du processus d'adoption de la nouvelle réglementation suisse du marché.

Dans le souci premier de garantir la sécurité d'approvisionnement, l'OFEN recommande notamment la mise sur pied, sur une base volontaire, d'une société suisse pour l'exploitation du réseau, la création d'une autorité de régulation qui soit en mesure de surveiller le marché en collaboration avec les instances des pays voisins, et l'adoption par voie urgente d'une législation permettant de régler la transition vers la future

réorganisation complète du secteur de l'électricité.

## Libéraliser pour renforcer la compétitivité

Pour l'économie, une haute sécurité d'approvisionnement et des prix compétitifs au plan européen constituent les deux objectifs majeurs qui doivent être assignés aux entreprises électriques suisses. Dans ce contexte, l'analyse de l'incident par l'OFEN était très attendue. Ses résultats sont encourageants; d'abord parce qu'ils confirment que les entreprises électriques suisses ne portent pas la responsabilité de la panne, ensuite parce qu'ils soulignent la nécessité d'une libéralisation dans les meilleurs délais du marché suisse, ce que l'économie appelle de ses vœux pour renforcer sa compétitivité.

## Agir sur deux fronts

Pour economiesuisse aussi, il faut tirer les leçons du dysfonctionnement en agissant principalement sur deux fronts. D'abord sur le plan technique, il s'agit d'adapter à la réalité économique les règles appliquées au plan international par les

entreprises électriques actives dans le commerce de courant. Ensuite au plan législatif, il s'avère nécessaire que la Suisse harmonise ses dispositions légales avec celles de ses voisins. La défaillance italienne nous a signifié une fois de plus que notre pays ne peut pas se permettre de faire cavalier seul s'il veut maintenir le niveau de fiabilité de son alimentation électrique et tirer avantage de sa position de plaque tournante dans le commerce continental de courant. Dans ce contexte, il faut saluer l'idée d'adopter par voie urgente une législation transitoire garantissant aux entreprises – mais à elles seulement – un accès libre au marché du courant. C'est une manière habile de parer au plus pressé, au bénéfice de la place économique et de son marché de l'emploi, mais aussi d'offrir aux sociétés électriques une période prolongée d'adaptation à une ouverture plus ambitieuse.

## Maîtriser les défis

En collaboration avec les autorités compétentes existantes, la branche électrique sera en mesure de relever ces défis, si

## Agence de sécurité: projet enterré

### Réorganisation de la surveillance de la sécurité technique au sein du DETEC

Lors de sa séance du 26 septembre 2003, le Conseil fédéral a pris connaissance du résultat de la procédure de consultation et a chargé le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) de réorganiser la surveillance de la sécurité technique. La variante retenue par le Conseil fédéral prévoit que les compétences dans ce domaine demeurent auprès des offices compétents. Ceux-ci sont tenus de définir un processus uniformisé pour assumer leurs compétences et de séparer davantage les tâches relatives à la surveillance de la sécurité. Un nouvel organe créé au niveau du département sera chargé d'élaborer, en collaboration avec les offices, une philosophie homogène en matière de risque, et de la mettre en œuvre. L'Agence internationale de l'énergie atomique recommande de soustraire la Division principale de la sécurité des installations nucléaires à l'autorité de l'Office fédéral de l'énergie. Ce changement sera effectué dans le cadre d'un projet séparé et indépendant. Ainsi, conformément aux exigences d'eonomiesuisse, les autorités renoncent à créer une agence de sécurité spéciale.

@ gregor.kundig@eonomiesuisse.ch

elle dispose du cadre juridique indispensable. C'est finalement en proposant une organisation du marché électrique qui tienne compte des exigences de sûreté d'approvisionnement, mais dans le cadre d'une subsidiarité et d'une compétitivité bien comprises, que nos autorités répondront au mieux aux craintes exprimées lors de la votation sur la loi sur le marché de l'électricité (LME).

@ florent.rodut@eonomiesuisse.ch

# Droit de plaine ou de montagne?

**La Convention alpine vise, d'une part, à imposer une production, une distribution et une utilisation de l'énergie ménageant la nature et le paysage et respectant l'environnement et, d'autre part, à promouvoir des mesures d'économie énergétique dans les Alpes. Néanmoins, il est incompréhensible que seules les régions de montagne se voient imposer des obligations spéciales en matière d'économie d'énergie.**

Ce protocole néglige le fait que la région alpine n'est responsable que d'une part marginale de la pollution environnementale mondiale. La Convention alpine instaure donc une législation différente dans les régions alpines par rapport à la plaine, ce qui est inadmissible. Il n'est pas compréhensible que les régions de montagne se voient conférer des obligations spéciales en matière d'économie d'énergie (article 5). Cela serait contraire à l'égalité de droit.

## Verdict populaire clair

Le protocole prévoit la promotion des énergies renouvelables (article 6). Compte tenu de la situation précaire des finances pu-

bliques, les dépenses ne sauraient être accrues dans ce domaine. En outre, le peuple s'est prononcé plusieurs fois contre l'introduction d'impôts supplémentaires sur l'énergie (initiative populaire «pour l'introduction d'un centime solaire (initiative solaire)», 67 pour cent de non; contre-projet «article constitutionnel sur une redevance pour l'encouragement des énergies renouvelables», 52 pour cent de non; «article constitutionnel sur la redevance incitative sur l'énergie en faveur de l'environnement (taxe d'encouragement)» (contre-projet à l'initiative énergie-environnement), 56 pour cent de non; «pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail», 77 pour cent de non.

## Exigences supplémentaires

Le protocole impose des exigences supplémentaires pour ce qui concerne l'énergie hydroélectrique, pourtant respectueuse de l'environnement, au moyen de prescriptions relatives au débit minimal et aux variations artificielles du niveau de l'eau (article 7). La législation suisse contient déjà de telles dispositions, mais le protocole leur conférerait une dynamique supplémentaire et les ancrerait dans le droit internatio-

nal public.

Il est également question de construire des installations éoliennes respectueuses de l'environnement dans la vallée de la Wipp dans le massif du Brenner (Autriche). Ce projet résulte de la loi nationale sur les énergies écologiques adoptée par la chambre basse autrichienne en juillet 2002. La fédération alpine autrichienne combat ce projet de construction, arguant que la référence au protocole «Energie» interdit la construction d'infrastructures énergétiques dans des régions protégées, y compris les zones tampon, les zones de protection et les zones de tranquillité, ainsi que dans des zones intactes du point de vue de la nature et des paysages.

## L'Italie refuse de signer le protocole «Transports»

Le sénat italien a récemment délibéré sur la loi relative à la ratification des protocoles de la Convention alpine. Le protocole «Transports» a été retiré de la Convention alpine après l'approbation de la proposition du gouvernement. Le projet de loi retourne maintenant à la chambre basse pour examen.

@ mathias.gerber@economiesuisse.ch

## Tarifs douaniers illégaux

**Le verdict de l'OMC à l'encontre des Etats-Unis devrait avoir des conséquences également au niveau européen.**

Depuis le mois de mars 2002, les Etats-Unis perçoivent des taxes douanières supplémentaires pouvant atteindre 30



pour cent sur certains groupes de produits à base d'acier. La Suisse, de concert avec d'autres plaignants, s'est adressée à l'organe de l'OMC chargé de régler les différends et a exigé la constitution d'un groupe de travail pour vérifier la légalité des taxes douanières. Tant le groupe de travail que l'instance d'appel sont arrivés à la conclusion que les mesures de protection introduites par les Etats-Unis ne satisfont pas les exigences des dispositions correspondantes de l'OMC. L'insuffisance des mesures de restructuration aux Etats-Unis ainsi que la surcapacité mondiale dans le secteur de l'acier ont mis l'industrie sidérurgique américaine en difficulté. Le verdict rendu par l'instance d'appel le 10 novembre 2003 sera adopté formellement par l'organe supérieur en matière de règlement des conflits en décembre. Ainsi, les Etats-Unis seront obligés de lever leurs mesures de protection. Si les Etats-Unis ne donnent pas suite, les plaignants ont le droit de percevoir des taxes douanières correspondant au dommage subi à titre de compensation.

## Les attentes de la Suisse

La Suisse attend maintenant que l'UE tienne sa promesse antérieure de lever les mesures de protection à la suite de la suppression des mesures de protection par les Etats-Unis (contingents douaniers) envers les Etats tiers. De plus, l'UE devrait supprimer les mesures administratives (documents de surveillance) imposées aux exportateurs suisses depuis plus d'un an pour l'importation de certains produits à base d'acier en provenance d'Etats tiers.

@ gregor.kuendig@economiesuisse.ch

# Visite de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey

**Le 24 novembre 2003, le comité d'économiesuisse a rencontré la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey.**

La cheffe du DFAE a évoqué les défis que doit relever l'économie suisse à l'échelle internationale. Mentionnant tout d'abord l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et Cancun, Mme Calmy-Rey a souligné l'importance de cette organisation pour l'économie suisse, petite et ouverte. Elle a mentionné les efforts considérables déployés par le Conseil fédéral pour mettre en place des conditions-cadre institutionnelles et contractuelles optimales pour la Suisse.

Ensuite, la cheffe du DFAE s'est exprimé sur les relations entre la Suisse et l'UE. Micheline Calmy-Rey s'est montrée convaincue que la voie bilatérale est un choix judicieux, notamment parce que la majorité de la population suisse lui donne la préférence. Les négociations bilatérales ne sont certes pas toujours simples, mais à force de ténacité et de dialogue, il est possible de parvenir à des résultats satisfaisants comme l'ont montré les accords bilatéraux I. La conseillère fédérale a abordé les deux fronts sur lesquels la Suisse mène des négociations importantes: la libre circulation des personnes en lien avec l'élargissement de l'UE et les négocia-



La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, aux côtés du président d'économiesuisse, Ueli Forster.

tions bilatérales II, qui portent sur neuf dossiers. Les deux processus de négociation traversent actuellement une phase critique. Enfin, Madame Calmy-Rey a abordé les différents dossiers de manière détaillée. La visite du chef des Affaires étrangères s'est terminée par une séance de questions.

@ fredy.mueller@economiesuisse.ch

# La protection du climat, un aspect de la responsabilité des entreprises

**Protection du climat volontaire ou obligatoire ? C'est à cette question qu'était consacré le symposium de l'Agence de l'énergie pour l'économie du 12 novembre 2003, qui s'est tenu dans le Centre for Global Dialogue de Swiss Re à Rüslikon. Le bilan tiré des mesures volontaires prises par les milieux économiques est positif. Néanmoins, il faut multiplier les efforts notamment au niveau mondial.**

Dans son discours introductif, Rudolf Ramsauer, président de l'Agence de l'énergie pour l'économie et directeur d'économiesuisse, a souligné que les entreprises avaient une responsabilité en matière de protection du climat. Avec l'AEnEC, l'économie souhaite prouver qu'elle peut atteindre les objectifs énoncés dans la loi sur le CO<sub>2</sub> sur une base volontaire. Un millier d'entreprises environ participent au programme de l'AEnEC. Ces entreprises représentent près d'un tiers des émissions de CO<sub>2</sub> imputables à l'économie. Walter Steinmann, directeur de l'OFEN, a mis en exergue



Le directeur de l'OFEN Walter Steinmann.

l'importance du volontariat et du choix d'une politique misant sur le partenariat. A ses yeux, les résultats du programme SuisseEnergie sont remarquables: plus de 6'000 emplois ont été créés en l'espace de deux ans. Les économies d'énergie cumulées représentent 6 pour cent environ. Les émissions de CO<sub>2</sub> ont, quant à elles, diminué de 6 pour cent à 9 pour cent.

## Des efforts supplémentaires sont indispensables

Il est urgent de protéger le climat. Tel a été le message de Gro Harlem Brundtland, ancien Premier ministre norvégien, qui avait lancé le débat sur le climat avec le rapport Brundtland. Mme Brundtland a approuvé le protocole de Kyoto en tant que

jalón de cette politique, mais elle a répété que le réchauffement de la planète reste, à son avis, le principal problème environnemental. Mme Brundtland a enjoint tous les gouvernements de multiplier leurs efforts. Le publiciste Beat Kappeler a recommandé la création de marchés

environnementaux comme nouveaux instruments des politiques environnementales étatiques. Il juge adéquat les certificats négociables relatifs aux émissions de CO<sub>2</sub> qui permettent de monnayer les droits de polluer accordés par l'Etat. Ce système de négoce sera installé dans l'UE en 2005.

## La voie du volontariat

A la fin du symposium, Rudolf Ramsauer a souligné que l'économie soutient toujours pleinement la loi sur le CO<sub>2</sub>. L'activité de l'AEnEC, dont la collaboration avec la Confédération s'est très bien développée, le prouve. M. Ramsauer s'est montré confiant que d'autres entreprises s'engageront sur la voie du volontariat.

## Compter ou pondérer?

**A mi-novembre 2003, le Conseil fédéral a publié les résultats de la consultation lancée sur les nouvelles dispositions du droit fédéral réglant la procédure de consultation. Il constate une très large approbation des modifications proposées.**

Une fois de plus malheureusement, l'évaluation par la Chancellerie fédérale revêt un aspect purement quantitatif et mécanique, sans pondération des intérêts ou des milieux représentés derrière les diverses propositions. Certains comptes sont faits à double; c'est ainsi que les cantons sont comptés individuellement et que la Conférence des gouvernements

cantonaux vient s'y ajouter. Les explications complémentaires, les justifications et les situations dans lesquelles s'inscrivent les différentes positions ne sont pas mentionnées dans l'évaluation.

## La machine bureaucratique tourne à vide

Evaluer ainsi les consultations, c'est faire tourner la machine bureaucratique à vide. Les contributions à une législation proche de la pratique ne sont pas prises en compte. Le fait que le nombre d'organes ou de personnes consultés soit ouvert est de nature à tordre, voire à manipuler le résultat.

Il faudrait absolument pondérer les intérêts représentés et la re-

présentativité des divers groupes et personnes qui donnent leur avis. En outre, les différentes suggestions doivent figurer dans le rapport de consultation. Ce serait un moyen de faire en sorte qu'une procédure de consultation soit un apport constructif à la législation.

Mais évaluer les procédures de consultation de manière purement mécanique comme le fait la Chancellerie fédérale dans ses nouvelles dispositions sur la procédure de consultation n'a aucune valeur significative et n'est d'aucune utilité dans le processus politique.



thomas.pletscher@economiesuisse.ch

## Délégations économiques en Extrême-Orient

**En novembre 2003, le conseiller fédéral Joseph Deiss (DFE) s'est rendu à Séoul et à Hong-Kong et le président de la Confédération Pascal Couchepin a effectué une visite en République populaire de Chine.**

Dans les deux délégations, l'économie était bien représentée par d'éminentes personnalités des diverses branches, accompagnées par le président d'économiesuisse, Ueli Forster.

Les contacts que les délégations ont pu avoir confirment que l'économie de ces régions est en plein essor. Certes, l'Extrême-Orient n'est pas non plus à l'abri des revers conjoncturels, comme l'a montré la crise du sras au printemps 2003. Mais la souplesse dont l'économie fait preuve permet d'y surmonter les crises assez rapidement.

En **Corée**, c'est la difficulté des rapports entre partenaires sociaux qui constitue le principal problème. Les grèves y sont fréquentes. Par ailleurs, le pays s'efforce de se hisser à la pointe de l'évolution technologique dans différents domaines, notamment dans celui de l'électronique.

**Hong-Kong** avait vécu une phase d'incertitude sur son avenir économique et politique après son transfert à la République populaire de Chine en 1997. La confiance semble maintenant être de retour sur ce territoire. Hong-Kong se bat avec succès dans la concurrence avec les autres places économiques d'Extrême-Orient. La région dispose aujourd'hui du plus grand port à conteneurs du monde et son aéroport gère le plus gros volume de fret aérien du monde.

L'adhésion de la **République de Chine** à l'OMC a renforcé l'intégration du pays au système économique mondial. Les autorités s'efforcent de remplir leurs engagements, ce qui ne va pas sans certaines lourdeurs bureaucratiques. La Chine n'en est pas moins toujours qualifiée de marché d'avenir doté d'un énorme potentiel.



peter.hutzli@economiesuisse.ch

# Les globe-trotters sont de fidèles clients

**Globetrotter est aujourd'hui numéro un sur le marché suisse du tourisme individuel. Et le restera.**

Walter Kamm a fait de sa passion une entreprise lucrative: à la fin des années 60, il a voyagé de par le monde pendant des années et a exploré les cinq continents au cours de ses nombreux voyages. De retour en Suisse, le globe-trotteur expérimenté était souvent interrogé par ses amis et connaissances qui lui demandaient des conseils en matière de voyages. «Comment procéder au mieux pour obtenir mon visa?» ou «Où obtenir des tickets d'avion au tarif le plus favorable?». Cela donna des idées à Walter Kamm, qui créa en 1976 l'agence de voyages Globetrotter.

## **Globetrotter un jour – Globetrotter toujours**

Société anonyme depuis 1981, Globetrotter est aujourd'hui une entreprise solide comptant 14 filiales disséminées dans toute la Suisse alémanique. En 2002, la PME a réalisé un chiffre d'affaires de 91 millions de francs. Cette année aussi, les objectifs commerciaux ont été fixés à un niveau élevé. Alors que les voyageurs suisses vont enregistrer cette année une baisse moyenne de chiffre d'affaires de 13 pour cent à cause du sras, du marasme économique et de la guerre d'Irak, Globetrotter espère atteindre son chiffre d'affaires de l'année dernière. «Et nous sommes en bonne voie d'y parvenir», précise fièrement André Lüthi, président de la direction.

Par son offre ciblée de voyages individuels, l'entreprise a réussi à se positionner clairement sur le marché; c'est ainsi que le directeur commercial explique son succès. En outre, au début des années 90, l'entreprise a réussi à se débarrasser de son ancienne image «Birkenstock» des années 70 et à se rendre attrayante pour chacun. «De nombreux médecins, avocats et chefs d'entreprise qui ont voyagé avec nous pendant

leurs études réservent aujourd'hui leurs voyages d'affaires chez nous», explique André Lüthi. Environ 52 pour cent des clients de Globetrotter sont des clients attirés.

## **Des voyageurs avertis conseillent les globe-trotters**

Les conseils spécialisés et les bonnes expériences faites par les voyageurs avec Globetrotter expliquent la fidélité de la clientèle. La politique du personnel particulière de la maison explique aussi ce succès: chez Globetrotter, il n'y a que des globe-trotters pour conseiller la clientèle. «Nos conseillers à la clientèle doivent avoir parcouru au moins trois continents», ajoute André Lüthi. De plus, nos employés ont la possibilité de prendre chaque année sept semaines de congé non payé en plus de leurs cinq semaines de vacances officielles, et d'utiliser ce temps pour voyager. André Lüthi concède qu'il est parfois difficile pour les directeurs commerciaux des filiales d'élaborer des plans de



Le CEO André Lüthi (à gauche) au pied de l'Everest en mai 2003, lors du 50e anniversaire de la première ascension

travail et de répartir les tâches entre les différentes personnes. Car il y a constamment des employés absents pendant plusieurs semaines. C'est la raison pour laquelle, sur le plan de la politique du personnel, l'entreprise a engagé 30 personnes «de plus». Globetrotter occupe au total environ 180 personnes. «Mais il vaut la peine d'engager ces dépenses supplémentaires»; le directeur et son équipe en sont convaincus. Et les bons chiffres d'affaires viennent le confirmer.

## **Trois nouvelles filiales en vue**

On ne s'endort pas sur ses lauriers pour autant. La direction

commerciale a des idées claires sur l'avenir: André Lüthi explique qu'il voit surtout un potentiel de croissance lié à l'individualisation grandissante de la société et ajoute dans le même souffle: «Nous n'avons jamais élaboré un business-plan sur de nombreuses années. Mais, et c'est ce qui nous importe le plus, nous avons toujours visé une croissance naturelle. C'est ainsi qu'en fonction de la demande, nous envisageons l'ouverture de trois filiales pour l'année prochaine». Le directeur commercial ne laisse subsister aucun doute: «Nous sommes à l'évidence le numéro un sur le marché du tourisme individuel et



Dans une filiale de Globetrotter - une atmosphère conviviale

## **Les trois souhaits d'André Lüthi, président de la direction, en matière de politique économique:**

- 1** Promotion intensive du perfectionnement professionnel à tous les niveaux
- 1** Politique économique extérieure équitable et ouverte sur le monde
- 1** Optimisation des conditions-cadre pour les PME afin d'aménager l'espace nécessaire à l'innovation et aux idées non conventionnelles

# economiesuisse ren- contre les nouveaux parlementaires

Plus de 60 nouveaux membres du Parlement ont rejoint les Chambres fédérales pour la nouvelle législature. Un grand nombre des nouveaux élus alémaniques ont fait la connaissance des représentants d'economiesuisse dans le cadre de la rencontre traditionnelle organisée au cours de la première semaine de la session. Parmi les nouveaux parlementaires se trouvaient des visages connus, en particulier des personnes qui avaient suivi le cours proposé par economiesuisse dans la perspective des élections au Conseil national. Les élus

romands ont été invités plus tard au cours de la session.



Photos en haut,  
de g. à d.:  
CN Adrian Amstutz (BE),  
CN Felix Müri (LU), CN  
Walter Wobmann (SO)

Photo de gauche,  
de g. à d.:  
CE Alex Kuprecht (SZ),  
CN Kurt Fluri (SO),  
Rudolf Ramsauer

Petite photo:  
CN Christa Markwalder



## Consultations

### 15 décembre 2003

Consultation sur l'avant-projet de révision du Code civil (protection de l'adulte, droit des personnes et droit de la filiation) et sur l'avant-projet de loi fédérale réglant la procédure devant les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte)

Contact: thomas.pletscher@  
economiesuisse.ch

### 19 décembre 2003

Consultation sur le projet de révision de la Commission fédérale des banques (CFB) concernant l'Ordonnance de la CFB sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières, chapitres 3 à 5 (Ordonnance de la CFB, OBVM-CFB) et sur le projet de révision de la Commission des OPA (COPA) concernant l'Ordonnance de la COPA sur les offres publiques d'acquisition (Ordonnance sur les OPA, OOPA)

Contact: thomas.pletscher@  
economiesuisse.ch

### 15 janvier 2004

Consultation sur le Protocole facultatif du 25 mai 2000 à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et sur la modification correspondante de la norme pénale relative à la traite des êtres humains

Contact: thomas.pletscher@  
economiesuisse.ch

### 5 mars 2004

Consultation sur la révision de l'imposition des entreprises II

Contact: pascal.gentinetta@  
economiesuisse.ch

### 16 mars 2004

Consultation sur la Loi fédérale sur l'assurance contre les risques à l'exportation (LASRE)

Contact: florent.roudit@  
economiesuisse.ch

 Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse

## Impressum

**Editeur:** economiesuisse, Fédération des entreprises suisses; **Rédacteur responsable:** Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3; **Téléphone:** 022/786 66 81; **Téléfax:** 022/786 64 50; **mail:** vincent.simon@economiesuisse.ch; **Web:** www.economiesuisse.ch; **Rythme de parution:** mensuel; **Réalisation:** Layout88, Zurich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont

## Documentation

- **Corporate Governance:**  
Swiss Code of Best Practice English. Free.
- **«Politique économique – Suisse 2003»**  
Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«dossierpolitique»**  
Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.
- **Le gouvernement d'entreprise en Suisse**  
Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- **Concept des dépenses**  
Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.
- **Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:**  
perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.
- **«Newsletter»**  
Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- **Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise**  
Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«Point de repère»**  
Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, 4-5 fois par an; gratuite.
- **«Europe – options pour la Suisse et réformes internes»**  
Brochure, 48 pages, gratuite.
- **«Service e-mail»**  
Informations sur votre PC chaque semaine, gratuit.
- **«Concept fiscal»**  
Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.-.
- **«Portrait d'economiesuisse»**  
Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

Commande  Modification d'adresse

Entreprise \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

N° postal / lieu \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

E-Mail \_\_\_\_\_